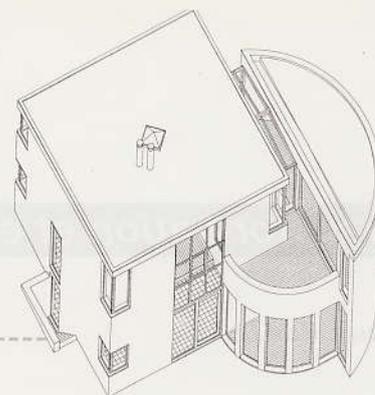
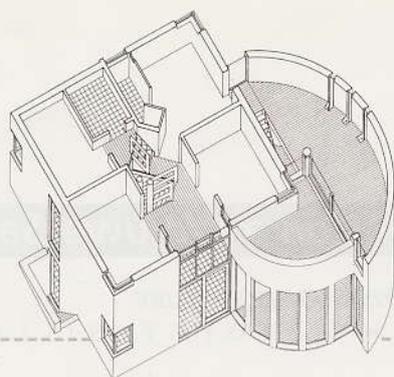
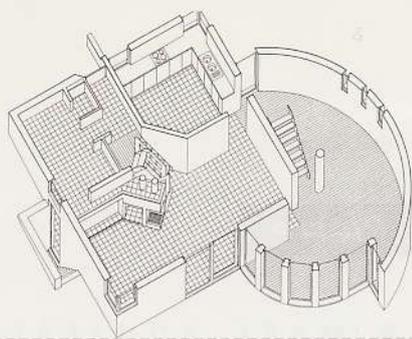


*L'extension d'une maison à Rhode-Saint-Genèse*

THIERRY LAMY





Petit retour en arrière. Le projet initial avait été primé à l'occasion de l'attribution du prix d'architecture de la terre cuite en 1979 (voir "Terre cuite et construction 2/1979-p.16 à 19). Le jury écrivait à l'époque: "Une modestie d'aspect général ainsi qu'une simplicité et une économie volumétrique caractérisent la maison réalisée par Thierry Lamy...". Une quinzaine d'années plus tard, les besoins ont évolué et le propriétaire souhaite procéder à un agrandissement.

Située sur un terrain de fond de la banlieue résidentielle du sud de Bruxelles, l'habitation s'inscrivait dans un plan carré de 9m20 de côté. Un recul de 8 m minimum par rapport aux limites des propriétés voisines est imposé par le service de l'Urbanisme de l'administration communale. Les souhaits des parents étaient de s'offrir un peu plus de place pour leurs activités et celles de

leurs grands enfants: une grande pièce comportant deux bureaux et un séjour plus spacieux. Outre ces exigences, la famille désirait maintenir l'ensoleillement de la façade arrière et les vues sur le jardin.

Après un relevé précis du terrain et des arbres fruitiers, un mur auto-portant suivant un tracé 'en quartier de lune' est dressé sur deux niveaux contre les vents froids du nord-est et recouvert d'un toit plat. Ce mur est percé de trois meurtrières verticales pour capter les rayons du soleil matinal. Le raccord entre l'extension et le bâtiment existant est assuré par une verrière. La lumière verticale de celle-ci éclaire les deux bureaux, le séjour et l'escalier dont la symbolique est ainsi renforcée. Côté sud, un volume bas en quart de cercle sur un seul niveau relie les parties anciennes et nouvelles. Son toit est recouvert d'une terrasse accessible

depuis le bureau de l'étage.

Les seuls percements effectués dans l'ancienne partie sont l'allège de la fenêtre d'angle du séjour et une porte pour donner un accès direct à la chambre des parents. Le départ de l'escalier est marqué par le seul élément portant, à savoir une colonne en béton armé, point de jonction du séjour et de la salle à manger. Lors des premiers pas sur le chemin d'accès, le visiteur peut percevoir la lumière qui se dégage de la verrière et par transparence les arbres du jardin. Une brique enduite d'un badigeon blanc cassé protège la façade. Les revêtements de sol intérieur sont en parquet de lamelles de bois. Un plancher de bois traité au sel de créosote recouvre les terrasses.

